

Bilan simplifié de la section ST ALSACE pour l'année 2025

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	24600	24600
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-6752	-7464
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2322	712
					Total(1)	15527	17848
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	15527		15527	17848	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0		0	0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	15527	0	15527	17848	total(1+2+3+4+5)	15527	17848

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	10661	8495	Produits d'exploitation(1)	8340	9207
achats	228	664	Cotisations	7742	7600
autres charges externes	512	121	Subventions	0	0
autres services extérieurs	5293	4698	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	598	1607
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4628	3011			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	10661	8495	total(1+2+3+4)	8340	9207
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2322	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat d' ALSACE Exercice clos au 31 décembre 2025

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 15527 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2322 euros

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Syndicat a tenu le 05 juin 2025 son AG à Brumath

Le coût de cette assemblée s'est élevé à un montant net de 1894 €

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 personne 4 jours par mois assurant la trésorerie de la section.

Bilan des ressources de la section ST ALSACE pour l'année 2025

Ressources de l'année 2025	
Cotisations reçues.....	7 741,71 €
Reversement de cotisations.....	4 628,18 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,25 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	3 113,78 €